

PROCES VERBAL 2ème CONSEIL D'ÉCOLE : EMPURANY – mardi 31 mars 2026
Année scolaire 2025-2026

Sont présents : M le Maire, M. Couturier (adjoint), Marine Bouix et Etienne Vaux (représentants des parents d'élèves élus), M. Daniel Rouchier (DDEN), Yann Calvès (enseignant), Marie Ardner (directrice, enseignante).

I. EFFECTIFS et RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL :

A partir du 15 janvier 2026, Mme Ardner a sollicité un congé pour proche aidant. Elle travaille donc en temps fractionné les jeudis et vendredis. M. Kreher assurait le remplacement les lundis et mardis, malheureusement il s'est blessé au genou, et ne pourra continuer à enseigner à l'école. Il a été remplacé par plusieurs collègues (Mme Sonier, M. Escoffier, Mme Testard). Pour la fin de l'année, Mme Ardner a demandé un prolongement de son congé proche aidant, mais elle n'a reçu aucune nouvelle depuis sa demande déposée le 25 février, malgré des relances. Elle tiendra les parents informés dès qu'elle aura des nouvelles à ce sujet (certainement par courriel durant les vacances).

Mme Souheila Anghour a été embauchée en service civique début janvier. Ce poste a été pourvu par l'éducation nationale en réponse aux demandes formulées par les familles d'avoir une création de classe pour l'école ou la mise à disposition d'un enseignant supplémentaire. L'appui fourni par Souheila est conséquent. Toutefois, les enseignants rappellent qu'elle ne remplace pas un enseignant qui aurait pu avoir des élèves en responsabilité dans un tiers lieu afin d'alléger les classes. Souheila accompagne par ailleurs le groupe de maternelle/CP à la cantine tous les jours de la semaine, ce qui soulage beaucoup Fabienne et Céline.

Mme Delphine Stuyvaert, enseignante spécialisée, est intervenue en période 2 et période 3 auprès d'élèves de CE1, CE2 et CM1, auprès de petits groupes d'élèves en difficultés. Mme Anne-Claire Lainé, psychologue, a réalisé un bilan auprès d'un élève (bilan permettant le montage de dossier d'accompagnement et/ou la préconisation de conseils aux enseignants).

PREVISION d'EFFECTIFS DE L'ECOLE pour la rentrée prochaine :

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont les suivants : 24 élèves en CE/CM et 22 élèves en maternelle/CP.

Le total étant de 46 élèves, il n'y aura pas de mesures de soutien pour l'école l'année prochaine.

Toutefois les effectifs resteront élevés, notamment en élémentaire. La configuration de la classe en maternelle ne permettra pas de réaliser des décloisonnement l'après-midi. L'équipe enseignante demande s'il est tout de même possible d'envisager pour la rentrée prochaine la réfection de la salle des archives. Une proposition avait été faite par l'équipe municipale de restaurer cette salle afin d'en faire une troisième classe. Yann Calvès notamment, pourrait l'utiliser dans le cadre d'ateliers, du fait de la proximité avec sa classe. M. le Maire ne valide pas cette demande, la salle étant trop petite et le stockage des archives nécessaire.

Mme Ardner demande si le poste de Laura Simoni sera reconduit l'année prochaine (heure de 10h30 à 11h30 pendant la pause de Fabienne). La réponse de la mairie est positive.

La municipalité prend par ailleurs la décision d'étendre le contrat de Laura également de 11h30 à 13h30 afin qu'il y ait 1 adulte supplémentaire présent durant le temps de cantine.

Cette nouvelle est rassurante pour les équipes, qui étaient en attente de cette décision. En effet, cette année, il y a en moyenne à la cantine 20 à 22 élèves en maternelle et 18 à 20 élèves en élémentaire. L'année prochaine, la fréquentation de la cantine devrait être identique à peu de chose près. La municipalité est remerciée pour l'embauche de M. Simoni durant le temps de cantine. Par ailleurs, Mme Ardner relève le professionnalisme dont fait preuve Mme Simoni. Mme Ardner note qu'aucune législation ne semble exister sur le taux d'encadrement à la cantine mais qu'actuellement un projet de loi propose que le taux d'encadrement soit de 1 adulte pour 8 élèves en maternelle et 1 adulte pour 12 élèves en élémentaire.

II. LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DE L'ANNÉE

- EVEIL MUSICAL : Caro Ratz, Charlène Monin et Manue Mottin sont venues 6 matinées (en novembre et décembre) réaliser des séances d'éveil musical auprès de 3 groupes: PS - MS/GS - CP/CE1. Merci à elles !
- LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE préparé et interprété par les élèves a eu lieu le dimanche 14 décembre 2025 à 15h dans la salle des fêtes. Ce spectacle a été préparé à l'aide de la Compagnie Tout cour qui a conduit un cycle d'intervention en mime tout au long du 1^{er} trimestre (Budget : CNR Conseil National de la Refondation de l'école). A l'issue du spectacle, les familles ont été invitées à rejoindre le centre du village pour participer aux animations de Noël mises en place par la Municipalité. Un stand a été tenu à cette occasion par l'Amicale laïque (crêpes, chocolat chaud).
- CYCLE GYMNASSE : Il y a eu 5 séances au gymnase les jeudis matin des mois de novembre et décembre. Les élèves de maternelle/CP sont allés au dojo (yoga, gymnastique), les élèves de CE/CM ont utilisé la grande salle (thèque et hand ball).

Cette année, nous avons également pu utiliser la médiathèque, avec des lectures de la part de la bibliothécaire et des emprunts de livres pour les deux classes. Les transports ont été pris en charge par la Mairie.

- ATELIER CIRQUE : Chloé Sallustro est venue faire une intervention cirque pour chacune des classes en mars. Merci !
- PARCOURS SCIENTIFIQUE / JARDINAGE : Les élèves de maternelle CP sont allés au jardin de l'école quelques fois en période 2, 3 et 4. Julien Vernet est venu planter un plaqueminier avec les enfants, il leur a donné des plants de fraisières ; Mégan Déchaumes est venue présenter deux petits cabris, et nous avons un peu entretenu les bandes de culture. Merci à eux deux !
- PROJET CINEMA : Les élèves des deux classes ont été accompagné par Sorin Popescu pour créer un scénario et réaliser un film. Les deux classes ont souhaité réaliser un film de fiction avec acteurs. Les dernières séances ont lieu actuellement, les films devraient être finalisés pour la fin du mois d'avril (Budget : CNR Conseil National de la Refondation de l'école).
- VISITE DE LA TOUR MEDIEVALE : Les élèves de la moyenne section au CM2 ont pu visiter début mars la tour médiévale du village (3 groupes d'une quinzaine d'enfants) en présence de Corine Bassano (les enseignants avaient visité la tour en amont afin de définir les contenus de la visite). La découverte de ce patrimoine local va permettre d'entamer en classe une réflexion quant à la création d'un outil de vulgarisation à destination des scolaires (type quizz, jeu d'enquêtes, etc...). Les enfants travailleront sur la création de cet outil après les vacances de printemps.
- LA FETE DU COURT METRAGE : Les enseignants se sont inscrits à la fête du court métrage. Les deux classes ont visionné une série de court métrage entre le 27 et le 31 mars.
- ANIMATIONS SCIENTIFIQUES Arche des métiers : une animatrice de l'arche des métiers a passé la journée du 12 mars à l'école (Budget : CNR Conseil National de la Refondation de l'école). Elle a conduit : Un atelier intitulé « sur les traces des dinosaures » avec les maternelle/CP qui se sont transformés en paléontologues (recherche d'ossements dans des billes d'argile ou dans le sable, reconstitution de squelette et recherche documentaire). Elle a également conduit un atelier intitulé « Robot/légo » avec les CE/CM : ces derniers ont fait des constructions et de la programmation assistée avec tablettes.
- VISITE DE L'ARCHE DES METIERS : les élèves visiteront l'arche des métiers le 2 avril. Les maternelles auront deux ateliers, en plus des visites libres : « sens en forêt » et « enquête à la ferme ». La classe élémentaire visitera l'exposition temporaire « Graines » et réalisera un atelier technique concernant « la construction de ponts ». (Budget : CNR Conseil National de la Refondation de l'école)
- JOURNEE KAPPLA : L'amicale laïque a organisé et financé une journée kapla le 31 mars à destination des deux classes (2x1 heure le matin pour les maternelles, et 1x 2h l'après-midi pour la classe élémentaire). La mairie a mis la salle des fêtes à disposition.
- ATELIER DE POTERIE : Corinne Péméant, céramiste, est intervenue deux fois cette période (26 mars et 3 avril). Elle reviendra durant les mois de mai et juin, les dates vous seront communiquées ultérieurement. (Budget : CNR Conseil National de la Refondation de l'école)
- CYCLE PISCINE : Les élèves iront à la piscine les jeudis matin en avril/mai/juin. Pensez d'ores et déjà à prévoir un sac avec maillot de bain/serviette/bonnet de bain (les lunettes sont facultatives). Merci d'avance à tous les parents agréés qui sont très nombreux cette année ! La location du bassin avec enseignement d'un maître-nageur et les transports seront pris en charge par la mairie.

III. EVALUATION d'ECOLE et TERRITOIRE EDUCATIF RURAL

Durant les deux premiers mois de l'année scolaire, l'équipe enseignante a réalisé une auto-évaluation d'école, en lien avec les élèves, les professionnels travaillant à l'école, les parents et la municipalité. A l'issue de ce temps de diagnostic interne, une équipe d'évaluateurs est venue à l'école au début du mois de décembre pour rencontrer l'équipe pédagogique élargie, les élus, les parents, les élèves. Cette équipe a rédigé un rapport qui a été transmis en mairie, ainsi qu'au DDEN. Pour les parents, il est disponible sur demande auprès de la directrice. Ce rapport pointe une bonne organisation de l'école, une implication de tous les membres de la communauté éducative (personnels scolaires et périscolaires, municipalité, familles, partenaires extérieurs). Toutes les personnes ayant participé aux entretiens sont remerciées. A partir de ce rapport individuel, les enseignants vont devoir construire le projet d'école pour les 5 années à venir. Ce projet d'école est à déposer en circonscription pour le 30 avril et vous sera présenté lors du 3^{ème} conseil d'école en juin 2026.

Par ailleurs, le projet « Territoire Educatif Rural » déposé par les enseignants du canton de Lamastre, l'équipe enseignante du collège du Vivarais ainsi que les élus des communes de la communauté de communes a été validé par le ministère de l'Education Nationale. Le territoire va bénéficier d'un accompagnement de l'Etat et d'une dotation maximale annuelle de 30 000 euros durant 3 ans, destinée à soutenir la mise en œuvre de son plan d'action. Un poste de coordonnateur à mi-temps sera créé à compter de la rentrée 2026. Les axes de ce projet seront présentés lors du 1^{er} conseil d'école de l'année 2026-2027.

IV. CADRE DE VIE et QUESTIONS DIVERSES

Le budget communal et associatif pour l'année 2026-2027

Le montant dédié aux fournitures scolaires sera précisé lors du 3^{ème} conseil d'école. Rappel : l'ensemble des fournitures sont prises en charge par l'école, les élèves doivent néanmoins apporter une trousse à partir du CP et sont responsables, avec leur famille, de la bonne tenue de cette dernière. Merci de vérifier avec eux tout au long de l'année la qualité de leur matériel.

- La quantité de sable du **bac à sable** diminue. L'enseignante demande s'il est possible d'en remettre un peu.
- **Les fenêtres de la classe élémentaire** restent à changer pour ne plus qu'il y ait de fuites d'eau les volets ouverts.
- **Entretien du jardin** : Mme Ardner demande que la citerne d'eau soit remplie, sans quoi les nouvelles plantations ne pourront pas commencer.
- **Don de particulier** : M. le Maire nous informe d'un don conséquent d'un habitant du village à la commune. Cet argent sera principalement dédié à des ouvrages pour l'école et les enfants. La municipalité a finalisé l'achat ces jours-ci d'une maison dans le cœur du village, qui sera restaurée (un peu de gros œuvre et tout l'aménagement intérieur sont à réaliser). Cette maison sera dédiée à l'école pour des activités type bibliothèque, arts visuels, etc.... Les enseignants accueillent positivement cette nouvelle et remercient la mairie pour cette prise d'initiative.
- **Aménagement de la cour** : Yann Calvès demande qu'une solution soit trouvée pour l'aménagement de la cour élémentaire. Le côté en terre est inutilisable en cas de pluie, très poussiéreux en cas de vent. Aucun couloir en classe ne permet de se déchausser dans de bonnes conditions si nécessaire. Durant l'été, l'espace en terre sera donc décaissé et remplacé par du concassé. Les élus chercheront également une solution pour bâtir un espace de transition entre la dalle et l'espace stabilisé pour éviter que le concassé n'aille sur la dalle. Le grillage devra être enlevé pour le passage d'engins. Mme Ardner propose de replacer le grillage ensuite plus bas pour agrandir la cour (la municipalité détient la bande qui est sous la cour). Cette idée n'est pas retenue.
- **Organisation du temps de cantine** : les parents relèvent le problème de présence de punitions collectives parfois à l'issue du temps de repas. M. le Maire informe les représentants qu'il existe un règlement et que le personnel essaye de gérer au mieux l'autorité durant ce temps périscolaire. Mme Ardner propose que des entretiens puissent avoir lieu en présence du personnel périscolaire et de M. le maire avec certaines familles si besoin, comme c'est le cas entre enseignants et familles lorsqu'il y a un débordement au niveau du comportement d'un ou plusieurs élèves, et ce afin de ne pas impacter l'ensemble du groupe lors de sanction.
- **Ménage à la cantine** : Des parents relèvent le fait que les enfants d'élémentaire passent le balai systématiquement après le 2^{ème} service, ainsi qu'un coup d'éponge sur les tables. Il semble que ces tâches relèvent du personnel "agent d'entretien" (en dehors de salissures volontaires ponctuelles pour lesquelles il semble logique que l'enfant répare sa bêtise). M. le Maire va en parler aux employées. En effet, durant ce temps de ménage qui ne peut être réalisé que par quelques élèves, les autres élèves sont en attente de rejoindre la cour de récréation, et l'agitation peut être corrélée à ce temps d'attente qui semble non justifié.
- **Menus de cantine** : Les parents demandent qu'il soit possible d'avoir plus de produits bio dans les repas de la cantine. Mme Ardner demande si la municipalité peut demander au collègue Charles de Foucault d'indiquer la traçabilité des produits (comme le fait le collègue du Vivarais: produits locaux, produits bio, etc...) afin de savoir effectivement quelle est l'origine des aliments. En effet, la restauration collective est tenue par la loi d'employer en partie des produits d'origine labellisés. Cela serait bien que les parents puissent avoir cette information en tant que consommateurs de ce service.
- **Participation aux sorties scolaires** : un parent relève qu'il a été difficile pour lui/elle d'accompagner une sortie scolaire l'année dernière, du fait de débordement de certains élèves le long de la chaussée. Les enseignants rappellent qu'il est important de venir tout de suite en discuter et de ne pas attendre en cas de difficultés. Il est par ailleurs rappelé aux parents qui accompagnent qu'ils sont aussi là pour encadrer le groupe et peuvent donc intervenir (et sont tout à fait légitimes de le faire), à leur niveau, pour que les déplacements se passent au mieux quand l'enseignant se trouve loin.
- **Sortie d'école à 16h30** : depuis plusieurs semaines, l'utilisation du parking devient de plus en plus chaotique. M. le Maire et Mme Ardner rappellent à l'ensemble des familles que seules les places marquées au sol peuvent être utilisées comme des places de stationnement. Une fois le parking de l'école plein, il est impératif de rejoindre le parking du centre du village (qui n'est guère plus loin). Le stationnement le long de la voie publique est interdit. Par ailleurs, lors de votre arrivée vers 16h25, merci de vous garer en marche arrière pour ne pas avoir à faire de manœuvres pour sortir du parking, manœuvres qui se font généralement en même temps que les déplacements des enfants. Le jardin n'est accessible qu'accompagné d'un parent. Les enfants seuls n'ont pas à s'y rendre. Dernièrement de nombreux incidents ont eu lieu (bousculades, cris démesurés, urinoir...). Un courrier spécifique concernant cette sortie de 16h30 vous sera envoyé prochainement par courriel. Merci d'en tenir compte. Nous avons également discuté de la place de stationnement du bus qui gêne la sortie des élèves de maternelles CP lorsque des voitures sont en train de passer. Nous allons voir avec la Région pour décaler si possible l'arrêt de bus sur les deux premiers emplacements de parking en face du passage piéton, afin qu'il ne soit plus sur la chaussée.

Le conseil prend fin à 18h30. Le prochain conseil d'école se déroulera à la fin du mois de juin.